

Direction générale de l'alimentation  
Sous-direction de la santé et de la  
protection animales  
Bureau de Santé Animale

Paris, le 21 juillet 2008

## **INFORMATION**

**Objet : Fièvre catarrhale ovine – Extension de la zone réglementée BTV 1 et 8.**

Suite à la cloture des foyers de FCO BTV8 liés à la circulation virale 2007, voici les nouveaux périmètres interdits définis en fonction des cas de FCO liés à la circulation virale 2008.

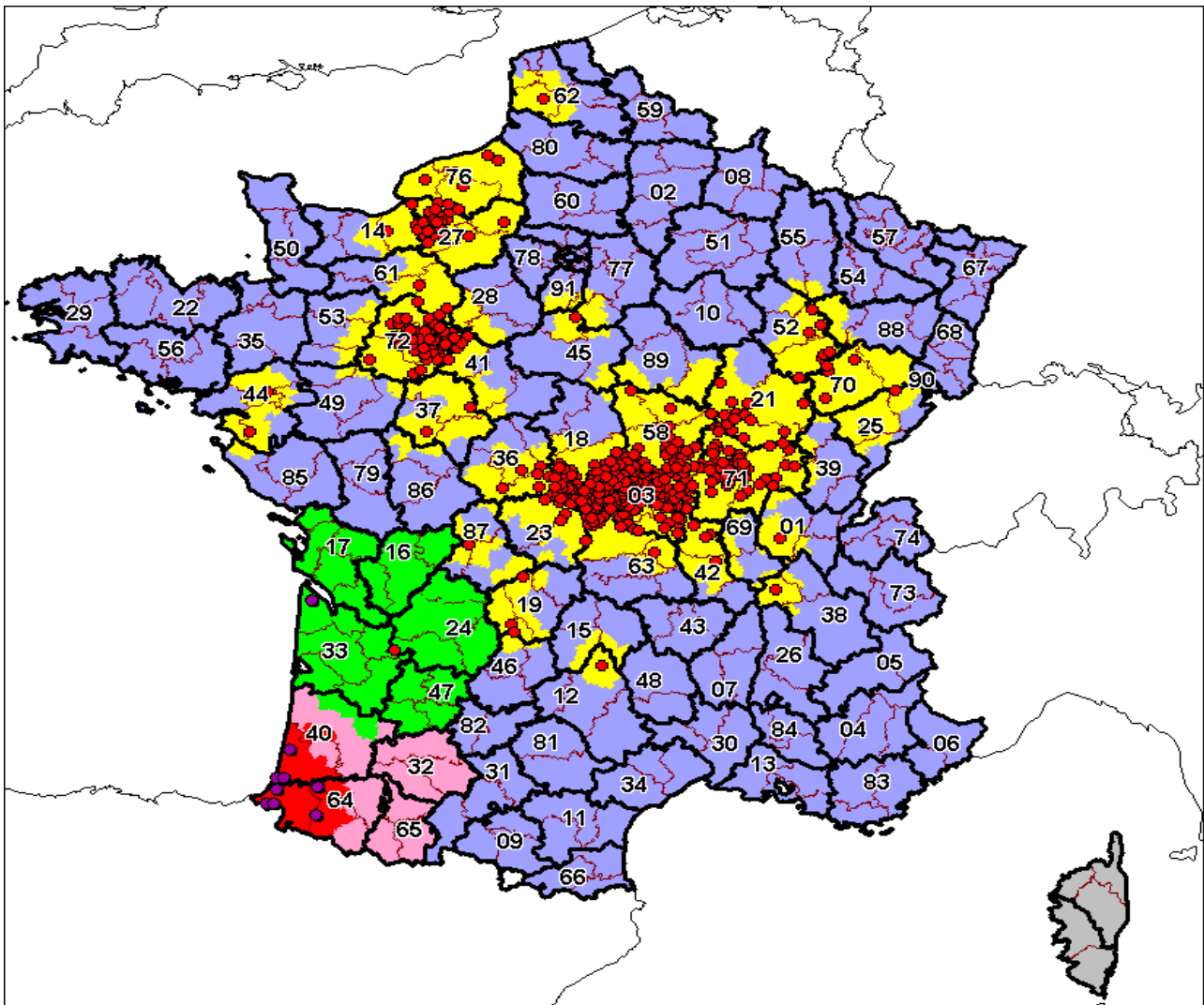
A ce jour, 6 830 cas de FCO sont répertoriés en France pour l'année 2008 (dont 6 cas de FCO sérotype 1).

**810 cas de FCO BTV8 de l'année 2008 sont issus de la circulation virale 2008.**

Pour information : 15 569 cas de FCO déclarés en 2007 (dont 3 cas de FCO sérotype 1).

## Annexes : extension des zones FCO – 22/07/2008

Rond rouge	Foyer de BTV8 due à la circulation virale 2008
Rond bordeaux	Foyer de BTV1
Zone en jaune	Périmètres interdits liés à a circulation virale 2008
Zone en bleu	Zone réglementée sérotype 8
Zone en rose	Zone réglementée sérotype 1
Zone en vert	Zone Réglementée sérotype 1 et 8
Zone en gris	Zone Réglementée sérotype 1-2-4-16



### Départements de la zone réglementée (sérotypage 8)

- département de l'Ain ;
- département de l'Aisne ;
- département de l'Allier ;
- département des Alpes-de-Haute-Provence ;
- département des Hautes-Alpes ;
- département des Alpes-Maritimes ;
- département de l'Ardèche ;
- département des Ardennes ;
- département de l'Ariège ;
- département de l'Aube ;
- département de l'Aude ;
- département de l'Aveyron ;
- département des Bouches-du-Rhône ;
- département du Calvados ;
- département du Cantal ;
- département du Cher ;
- département de la Corrèze ;
- département de la Côte d'or ;
- département des Côtes d'Armor ;
- département de la Creuse ;
- département du Doubs ;
- département de la Drôme ;
- département de l'Eure ;
- département de l'Eure-et-Loir ;
- département du Finistère ;
- département du Gard ;
- département de la Haute-Garonne ;
- département de l'Hérault ;
- département de l'Ille-et-Vilaine ;
- département de l'Indre ;
- département de l'Indre-et-Loire ;
- département de l'Isère ;
- département du Jura ;
- département du Loir-et-Cher ;
- département de la Loire ;
- département de la Haute-Loire ;
- département de la Loire-Atlantique ;
- département du Loiret ;
- département du Lot ;
- département de la Lozère ;
- département du Maine-et-Loire ;
- département de la Manche ;
- département de la Marne ;
- département de la Haute-Marne ;
- département de la Mayenne ;
- département de la Meurthe et Moselle ;
- département de la Meuse ;

- département du Morbihan ;
- département de la Moselle ;
- département de la Nièvre ;
- département du Nord ;
- département de l'Oise ;
- département de l'Orne ;
- département du Pas-de-Calais ;
- département du Puy-de-Dôme ;
- département des Pyrénées Orientales ;
- département du Bas-Rhin ;
- département du Haut-Rhin ;
- département du Rhône ;
- département de la Haute-Saône ;
- département de la Saône-et-Loire ;
- département de la Sarthe ;
- département de la Savoie ;
- département de la Haute-Savoie ;
- département de la Ville de Paris ;
- département de la Seine-Maritime ;
- département de la Seine-et-Marne ;
- département des Yvelines ;
- département des Deux-Sèvres ;
- département de la Somme ;
- département du Tarn ;
- département du Tarn-et-Garonne ;
- département du Var ;
- département du Vaucluse ;
- département de la Vendée ;
- département de la Vienne ;
- département de la Haute-Vienne ;
- département des Vosges ;
- département de l'Yonne ;
- département du Territoire de Belfort ;
- département de l'Essonne ;
- département des Hauts-de-Seine ;
- département de Seine-Saint-Denis ;
- département du Val-de-Marne ;
- département du Val-d'Oise. »

#### **Départements de la zone réglementée (sérotypé 1)**

- département du Gers ;
- département des Landes : arrondissement de Dax et cantons de Geaune, de Hagetmau, de Labrit, de Mimizan, de Mont-de-Marsan, de Mont-de-Marsan-Nord, de Mont-de-Marsan-Sud, de Morcenx, de Mugron, de Parentis-en-Born, de Sabres, de Saint-Sever, de Tartas, de Tartas-Est, de Tartas-Ouest, de l'Aire-sur-l-Adour, de Gabarret, de Grenade-sur-l-Adour, de Villeneuve-de-Marsan ;
- département des Pyrénées-Atlantiques ;

- département des Hautes-Pyrénées . »

**Départements de la zone réglementée (sérotypage 1 et 8)**

- département de la Charente ;
- département de la Charente-Maritime ;
- département de la Dordogne ;
- département de la Gironde ;
- département du Lot-et-Garonne ;
- département des Landes : cantons de Pissos, de Roquefort, de Sore . »

**Départements de la zone réglementée (sérotypage 1-2-4-16)**

- département de Haute-Corse ;
- département de Corse-du-Sud ;